



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 10 juin 2024

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	8
Suffrages exprimés :	9
<u>Vote :</u>	
Pour :	9
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, M. Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : MM. Vincent COISCAUD, Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE

Absents non excusés :

Pouvoirs : Monsieur Éric INGWILLER donne pouvoir à M Thomas LHOMMEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PIN

Demande de subvention ACTIV'3 Achat d'une tondeuse et de petits outillages

Monsieur le Maire explique que le service technique a besoin d'une tondeuse autoportée conforme à la législation, c'est-à-dire immatriculée pouvant circuler sur la voirie.

D'autre part, le service technique a besoin d'outillages (établi, clé, etc.) et aussi d'un espace sécurisé et conforme à la législation pour effectuer les travaux de soudure (écrans de soudure conforme et table de soudure).

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant en expliquant qu'une première demande d'ACTIV' 3 dossier n° 2024_01802 a été faite le 23 mai 2024 pour un montant de 9 304€ et que cette demande représente le complément pour atteindre le montant accordé par le département de 29 000€ en ACTIV'3 pour l'année 2024, soit 19 696€.

DÉPENSES		RECETTES		
Travaux	Montant HT	Financement	Montant HT	%
Achat d'une tondeuse autoportée	20 500 €	▪ Conseil Départemental : ACTIV'3 ▪ Autofinancement maître d'ouvrage (commune) :	19 696 €	80%
Achat de gros outillages pour l'aménagement de l'atelier technique	4 500 €		5 304 €	20%
	25 000 €	TOTAL HT :		
Soit un coût total TTC	30 000 €			

AR Prefecture

086-218600526-20240618-20240621_CT_03-DE
Reçu le 21/06/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°55/2024

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident :

- D'ACCEPTER le plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à faire la demande de subvention Activ'3 au Département pour un montant de 19 696 €.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

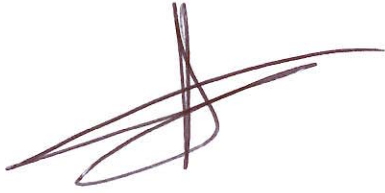
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le 18 juin 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20240618-20240621_CT_03-DE
Reçu le 21/06/2024

2/2

Page du registre n°